



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes année 2019

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	2,2	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			25		45
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.

*L'indicateur 1 est incalculable car nous n'avons pas assez d'effectif dans chaque catégorie et sous-catégorie pour établir une comparaison
L'indicateur 3 est incalculable car nous n'avons eu aucun retour de congés de maternité en 2019*